

ENG-471

Droit de la construction pour ingénieurs II

Müller Olivier, Zufferey Jean-Baptiste

Cursus	Sem.	Type
Génie civil	MA2, MA4	Opt.

Langue d'enseignement	français
Crédits	2
Session	Eté
Semestre	Printemps
Examen	Oral
Charge	60h
Semaines	14
Heures	2 hebdo
Cours	2 hebdo
Nombre de places	

Résumé

Ce cours approfondit les connaissances acquises dans le cours « Organisation, économie et droit de la construction I ». Les aspects technique et juridique des contrats et documents d'appel d'offres ainsi que les rôles et responsabilités de l'ingénieur seront étudiés avec un cas d'étude fictif.

Contenu

Etudes de cas réels de conflits dans le domaine de la construction.
Analyse des mesures contractuelles permettant de limiter les litiges.
Élaboration de documents contractuels (prestations d'ingénieurs et soumission des travaux de construction) pour un cas concret et pratique sous forme de jeu de rôle.
Exercices conjoints avec des étudiant-es en droit de l'Université de Fribourg.

Mots-clés

Droit de la construction, contrat d'ingénieur, documents d'appel d'offres, responsabilité civile et pénale

Compétences requises**Cours prérequis obligatoires**

Droit de la construction pour ingénieurs I

Acquis de formation

A la fin de ce cours l'étudiant doit être capable de:

- Elaborer un contrat d'ingénieur et les documents d'appel d'offres
- Défendre ses intérêts
- Situer les rôles des divers intervenants d'un projet et maîtriser les responsabilités de chacun

Méthode d'enseignement

- Dialoguer avec des professionnel-les d'autres disciplines
- Négocier (avec le groupe)
- Résoudre des conflits de façon productive pour la tâche et les personnes concernées
- Être conscient et respecter les directives légales pertinentes et du code éthique de la profession
- Evaluer sa propre performance dans le groupe, recevoir du feedback et y répondre de manière appropriée

Travail attendu

- Divers rendus tout au long du semestre, avec un projet "fil rouge" unique
- Brèves parties théoriques (par exemple responsabilité civile et pénale)
- Critiques techniques et juridiques des rendus

Méthode d'évaluation

- Le travail de groupe "dossier de soumission" effectués durant le semestre sera noté et comptera à hauteur de 20% dans la note finale
- L'examen sera oral, 10' de préparation et 10' de passage et consistera à défendre ses intérêts selon l'un des rôles des intervenants à un projet, présenté de manière théorique et exercé lors du jeu de rôle du dernier cours.

Encadrement

Office hours	Non
Assistants	Non
Forum électronique	Non

Ressources

Service de cours virtuels (VDI)

Non

Bibliographie

- Code civil
- Code des obligations
- Norme SIA 118
- Règlement SIA 103
- Directive SIA 150

Polycopiés

Polycopié "Organisation, économie et droit de la construction" de L.Mouvet, A.Schleiss et J.-P- Zufferey

Liens Moodle

- <https://go.epfl.ch/ENG-471>

Préparation pour